

● Elimination de certains déchets

Il est rappelé que **seuls les déchets de gazon** (pas de branches...) peuvent être déposés aux deux emplacements prévus à Bouzentès et Villedieu.

- Les ferrailles doivent être stockées à l'emplacement de Villedieu où elles sont ensuite enlevées par un récupérateur.

- La décharge, route de Paulhac, autorisée par arrêté du Préfet du Cantal, ne peut recevoir que des déchets inertes, essentiellement des pierres, de la terre et certains matériaux de démolition. Elle est réservée aux habitants de la commune. Le dépôt est contrôlé. Les clés sont demandées à la mairie ou aux employés communaux.

- Les autres déchets sont à transporter à la déchetterie ouverte le lundi, mercredi et vendredi : 9 h. à 11 h. 45 et 13 h. 30 à 17 h. 15 ; samedi : 10 h. à 11 h. 45 et 13 h. 30 à 16 h. 15.

● Tarifs municipaux

Prix cantine scolaire. - A compter du 1^{er} janvier 2010 :

- enfants : 2,30 euros
- adultes : 4,60 euros.

Prix des concessions au cimetière. - A compter du 1^{er} janvier 2010, le prix des concessions au cimetière est le suivant :

- concession perpétuelle : 250 euros.
- concession trentenaire : 150 euros.

Redevance assainissement. - A compter du 1^{er} janvier 2010 :

- de 0 à 200 m³ : 0,40 euros.
- au-delà de 200 m³ : 0,25 euros.
- frais d'entretien du réseau : 20 euros.

Taxe raccordement réseau assainissement. - Il a été décidé de fixer la taxe de raccordement au réseau d'assainissement à compter du 1^{er} janvier 2010 à 1.100 euros.

● Urbanisme - Construction

Pour toute construction inférieure à 20 m², clôtures, modifications de façades, de toitures, pose de panneaux photovoltaïques... : obligation de déposer une déclaration préalable.

Pour toute construction supérieure à 20 m² : obligation de déposer un permis de construire ou d'aménager.

Renseignements et imprimés en mairie.

En 2009, il a été déposé 9 permis de construire :

- 2 bâtiments agricoles
- 1 garage
- 6 maisons.

● Recensement des jeunes

Le recensement est obligatoire à partir de 16 ans. Se présenter en mairie muni d'une carte d'identité et du livret de famille le mois de son anniversaire.

● Bienvenue

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants qui se sont installés cette année sur notre commune.

● Elections régionales

Les élections régionales auront lieu les dimanches 14 et 21 mars 2010.

Agriculture

● A l'honneur

Au comice des trois cantons (Ruynes, Saint-Flour Nord et Saint-Flour Sud) qui s'est tenu à Alleuze, le 27 septembre, le GAEC Pascal, de Vibrezac, et le GAEC des Lauriers, d'Auzolles, se sont distingués au concours Montbéliard.

Au concours interrégional de la race limousine qui s'est déroulé à Saint-Flour les 24 et 25 octobre, le prix d'ensemble a été attribué au GAEC Souvignet, du Pouzatel, où Michel Souvignet, actuel président de la section Auvergne du Herd-Book, a débuté, il y a une trentaine d'années l'élevage de la Limousine.

Toutes nos félicitations à ces éleveurs.



● Collecte des déchets agricoles

La Communauté de communes du Pays de Saint-Flour organise chaque année une collecte des plastiques agricoles sur son territoire depuis 2000.

Jusqu'à présent, les agriculteurs pouvaient déposer les bâches d'ensilage et les films d'enrubannage ensemble.

A compter de cette année, il sera demandé aux agriculteurs de séparer les bâches d'ensilage des films d'enrubannage, dans un souci d'optimisation de la valorisation des plastiques agricoles.

Cette nouvelle consigne de tri a été donnée par ADIVALOR (éco organisme en charge de la gestion des emballages usagés des produits phytopharmaceutiques, des fertilisants et des films plastiques agricoles usagés).

Horaires d'ouverture de la mairie au public

Mardi, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

Mercredi, de 15 h. à 18 h.

Jeudi, de 9 h. à 12 h.

Samedi, de 14 h. à 17 h.

A l'école

L'équipe enseignante est composée de Martine Miallet, directrice du primaire, qui a en charge les CP et CE1, Corinne Sauret et Sandra Bonnet les CE2, CM1, CM2. René Jullian, directeur de la maternelle à Bouzentès.

L'école accueille 53 enfants : 30 en primaire, 23 en maternelle. L'effectif est en hausse et n'a jamais été aussi élevé.

Christelle Chadelat seconde le maître de maternelle le matin et Laurent Dumas l'après-midi. Laurent Dumas assure les garderies du matin à Villedieu, celles du soir à Bouzentès et celle du mercredi matin. Christine Mallet prépare les repas de la cantine et assure la garderie du soir à Villedieu et le ménage des salles de classe.

Il est rappelé que pour les jours scolaires, les transports (matin, midi et soir) et les garderies (matin et soir) sont gratuites. La garderie du mercredi matin, de 7 h.5 à 12 h. 15 est payante : 0,50 euros par heure. Toute heure commencée est payée.

Suite à la réunion du jeudi 5 novembre 2009, avec le Conseil municipal, les déléguées des parents d'élèves, le bureau de l'Association des Parents d'Elèves, les agents participant à la cantine, M. René Jullian, il a été décidé de faire deux services à la cantine à partir du lundi 9 novembre. Donc : Les élèves du primaire, qui sont à Villedieu, mangent au premier service. Les petits de la maternelle descendent à Villedieu à 12 h. 20 pour le deuxième service.

Ecole numérique rurale

La commune de Villedieu et l'Inspection Académique du Cantal mettent en place dans les écoles maternelle et élémentaire de Villedieu et de Bouzentès un ensemble d'équipements, de ressources et de services destiné aux écoles rurales pour le développement des usages pédagogiques utilisant les

technologies liées à l'informatique et de la communication pour l'Education.

Le coût des équipements est de 11.250 euros HT ; la subvention s'élève à 9.000 euros (80 %).

Cette mesure d'aide aux communes de moins de 2.000 habitants est subventionnée à 80 %.

Le rosier "Rose de Recht" est revenu à Villedieu



Au mois d'avril, les écoliers ont participé à la plantation d'un rosier qui a une histoire bien singulière : en effet, il fleurissait autrefois à l'école de Villedieu. Mais lorsque la cour de récréation fut bitumée, ce rosier a disparu dans un camion de gravats. Un chauffeur de l'entreprise de travaux publics le récupéra alors et le planta dans son jardin à Orceyrolles d'Anglards sous le nom de "rosier de Villedieu". Là, il s'est développé et a fleuri généreusement pendant des années jusqu'à ce qu'une collectionneuse passionnée, Martine, lors d'une visite au jardin, l'a identifié. Il s'agit d'un rosier ancien, "Rose de Recht".

Il fallait donc que ce rosier revienne à Villedieu. Voilà qui fut fait le vendredi 24 avril.

Mais, peut-être quelque villadéen se rappelle-t-il qui

Les "mains vertes" de l'école primaire

Vendredi 18 septembre, les élèves de CP au CM 2 ont réalisé des boutures de rosiers. Avec l'aide de Raymonde, passionnée des plantes, chaque élève a participé avec attention à cette intervention.

Parmi les rosiers, on peut citer : le Maria Lisa, To be Tristan, le Félicité et Perpétue, l'American Pilar...

Chaque enfant a pu ainsi emporter son pot à la maison et si chacun a bien suivi les conseils de cet après-midi, au printemps, de jolis roses fleuriront dans les jardins.

Raymonde ne manquera pas de se renseigner pour savoir si toutes les boutures ont réussi...

